

## ANNEXE III – 11

### PRISE EN COMPTE DES AVIS ET REMARQUES RELATIVES A LA QUESTION IMPORTANTE N°11 « LES STRATÉGIES D’ACTION COURAMMENT MISES EN ŒUVRE SONT-ELLES TOUJOURS LES PLUS EFFICACES ? »

#### I - SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS MAJEURS ISSUS DE LA CONSULTATION

- **Un questionnaire** sur l’efficacité des actions passées considéré d’une façon générale comme tout à fait **légitime**. Un bilan jugé différemment selon les domaines et les sensibilités, mais globalement plutôt à relativiser en faisant ressortir les points positifs.
- **Un décalage entre titre et contenu**, mais qui peut renvoyer à la révision de l’un comme de l’autre, l’accent étant toutefois à mettre autant sur les aspects socio-économiques et les outils de gestion, que sur les aspects techniques. Pour ces derniers, une attention plus grande à porter à l’optimisation de l’existant.  
En corollaire, un  **rapprochement serait à opérer avec la QI n°10**, avec un éventuel report des deux dans une partie introductive, considérant qu’elles constituent un préalable à l’examen des 9 autres.
- **Un large consensus**, teinté parfois de nuances, sur l’économie générale du projet, au regard notamment :
  - **de la priorité à donner au préventif** et aux actions « à la source » en relation avec les attitudes de consommation ou d’usage, par rapport au curatif. A inscrire toutefois dans une approche de co-responsabilisation des producteurs et de toute la chaîne d’acteurs intervenant dans les circuits de marchés, pouvoirs publics compris (en particulier dans le domaine des pesticides et autres toxiques),
  - **de la nécessité d’une véritable vision globale des problèmes** et d’une recherche de solutions associant toutes les thématiques contributives à l’atteinte des objectifs, en privilégiant les stratégies d’actions à bénéfices multiples et pas seulement environnementaux (ex. contribution des mesures agri-environnementales à la lutte contre la désertification des campagnes),
  - **du respect du « bon fonctionnement » des milieux** et des nombreux services qui en découlent, au bénéfice d’une meilleure efficacité au moindre coût des politiques de gestion. Sont plus particulièrement soulignées à ce titre les actions de restauration des corridors fluviaux, des têtes de bassins, et pour tous les milieux le rétablissement de la libre circulation de la faune aquatique ainsi que toutes autres mesures favorisant l’accomplissement de leurs fonctionnalités métaboliques essentielles dans une optique de durabilité.
  - **des nouvelles pistes d’action à explorer**, en développant d’ailleurs ce volet pour bien donner l’image d’une véritable remise en question, à caractère prospectif et dynamisant.
- **Des suggestions complémentaires** sur d’autres points à mettre en exergue :
  - un **principe de précaution** à utiliser de façon raisonnée, mais avec fermeté pour les

substances toxiques, et des solutions de « bon sens » répondant à de grands principes aujourd'hui reconnus, à mettre en œuvre sans attendre de nouvelles avancées scientifiques ,

- la prise en considération plus précoce de **problèmes émergents** : pollution par les produits pharmaceutiques, espèces invasives ...
- une **stratégie d'incitation financière** (Agence et autres financements publics) à revoir, en privilégiant d'avantage les actions à la source et les bonnes pratiques (sous réserve de suivi et de respect effectif), en s'appuyant sur de nouveaux leviers de progrès tels que ceux évoqués dans cette question, en recherchant à développer les solidarités financières amont-aval;
- l'importance d'une **communication et d'une sensibilisation** renforcées et plus ciblées en direction des consommateurs et acteurs-citoyens, des scolaires, et élargies à d'autres publics non encore ou insuffisamment visés: producteurs, distributeurs, instructeurs et acteurs techniques extérieurs au domaine strictement environnemental...,
- l'attention à porter à certaines **questions annexes**, pas forcément originales, mais non moins importantes : transferts de pollution (eau/air, eau/sol..) et devenir des produits du traitement des eaux usées, fonctionnement et entretien des ouvrages, concurrence du droit privé sur les stratégies collectives, etc...
- S'y ajoutent quelques propositions ou prises de positions plus spécifiques à certaines catégories d'acteurs :
  - Certains partisan de mesures plus drastiques à caractère réglementaire ou financier applicables aux situations trop peu évolutives: taxation des engrais azotés, interdiction des phosphates dans les détergents et étiquetage plus clair, suppression des aides agricoles aux pollueurs notoires, etc...
  - D'autres qui justifie la politique actuelle vis a vis des pollutions agricoles et sa poursuite en l'état, mettant en avant les limites de l'agriculture biologique, et soulevant d'autres questions notamment sur les problèmes d'échelles d'action et d'effets, de distorsion de concurrence, etc...
- **Des exemples concrets**, illustrant certaines orientations générales : financement des réseaux d'eaux brutes et récupération des eaux pluviales, aides véritablement incitatives à l'«agriculture propre », exemplarité éco-citoyenne des services publics, nouvelles pistes de recherches (nouvelles molécules notamment), développements technologiques et outils de gestion, etc ...

## **II - PROPOSITIONS DE SUITE A DONNER**

### **II - 1 Adéquation titre- contenu :**

- maintien du titre actuel, plus grand-public, et de son positionnement à la suite des QI thématiques, la question pouvant aussi être considérée comme apportant certaines réponses aux précédentes,
- relayer certains éléments socio-économiques de la QI 10 concernant en particulier les rapports coûts-avantages et la prise en compte, dans les évaluations, des bénéfices sociaux, de santé publique, de qualité de vie, de services rendus...Les gains d'efficacité seront à rechercher en privilégiant les niches intégrant au mieux cette dimension aux

stratégies de restauration.

## **II - 2 Amendements proposés au texte de la version détaillée de la question importante :**

### ***II – 2 - 1 Modifications et corrections :***

- gommage (léger) du pessimisme apparent sur le bilan de la politique passée, en le resituant plus lisiblement dans le contexte novateur de la DCE,
- prise en compte des nuances à la marge sur les points de consensus, et mention des quelques points de divergences

### ***II – 2 - 2 Compléments :***

- accent à mettre sur l'importance du préventif dans tous les domaines liés à la protection de la santé publique, en particulier vis à vis de certains types de pressions (pesticides et autres toxiques) ou certains milieux à forte inertie de restauration (ex. aquifères souterrains vis à vis des nitrates)
- sélection à faire parmi les points précédents et injection seulement à titre d'exemple, afin de ne pas donner trop de volume à l'ensemble: application raisonnée du principe de précaution et vigilance sur les problèmes émergents, prise en compte des transferts de nuisances (effets de ricochets)...
- reprise succincte, en complément, de quelques éléments forts prospectifs et originaux des autres QI, en relation avec l'efficacité des stratégies d'action : enjeu de la communication vis à vis des toxiques par exemple, ...